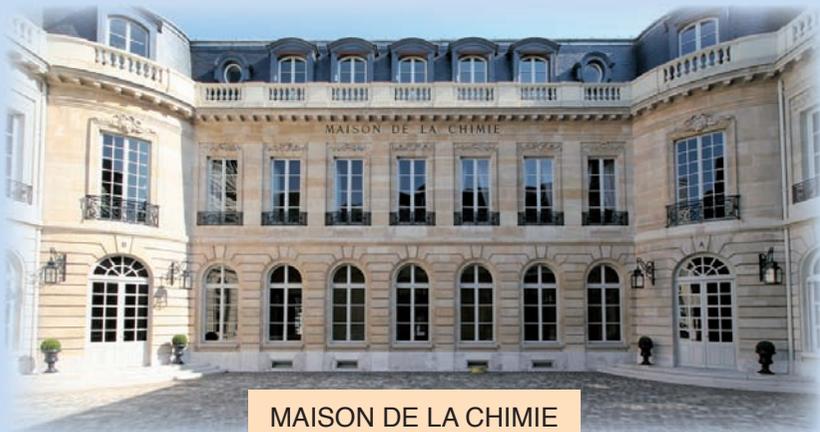


Avant-programme

AFTCC

38^{èmes} journées scientifiques de
**Thérapie
Comportementale
et Cognitive**

vendredi 10
samedi 11 décembre 2010
Ateliers pré-congrès : jeudi 9 décembre



MAISON DE LA CHIMIE

Jeudi 9 décembre – Journée Ateliers :
28 rue Saint-Dominique, 75007 Paris

Vendredi 10 et samedi 11 décembre – Congrès :
28 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris

Parking : Esplanade des Invalides,
Entrée face au 23 rue de Constantine, 75007 PARIS – Métro : Invalides

ASSOCIATION FRANÇAISE DE THÉRAPIE COMPORTEMENTALE ET COGNITIVE
AFTCC - 27 rue de la Saïda - 75015 PARIS - aftcc@wanadoo.fr - www.aftcc.org
Membre de l'EUROPEAN ASSOCIATION FOR BEHAVIOURAL AND COGNITIVE THERAPIES
et de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Président des journées et Président de l'AFTCC

M. Frédéric CHAPPELLE (M. D.)

Comité scientifique

Pr Stéphane RUSINEK (Ph. D.), (Coordinateur)

M. Christophe ANDRÉ (M. D.), M. Pascal ANTOINE (Ph. D.), Pr Stacey CALLAHAN (Ph. D.),

M. Damien FOUQUES (Ph. D.), M. Pierluigi GRAZIANI (Ph. D.), Pr Marc HAUTEKEETE (Ph. D.),

M. Charles-Edouard RENGADE (M. D.), Mme Christine MIRABEL-SARRON (M. D.),

M. Antoine PÉLISSOLO (M. D.), M. Didier PLEUX (Ph. D.), Pr Bernadette ROGÉ (Ph. D.)

M. Alain SAUTERAUD (M. D.), Pr Raymund SCHWAN (M. D.)

Comité d'organisation

Mme Annick PONSETI-GAILLOCHON, (Coordinatrice)

Mme Evelyne CAHEN (M. D.), Mme Nathalie GIRARD-DEPHANIX, M. Benoît MONIÉ,

Mme Stéphany ORAIN-PÉLISSOLO, M. Rollon POINSOT, M. Stéphane ROY, M. Marc WILLARD (M. D.)

Réunions de l'AFTCC

Vendredi 10 décembre 2010

Réunion des enseignants de l'AFTCC

12 h 30 - 14 h 00

Assemblée générale

17 h 30 - 19 h 30

Elle est ouverte à tous les membres de l'AFTCC

à jour du paiement de leur cotisation inscrits ou non au Congrès

Samedi 11 décembre 2010

Conseil d'administration

12 h 30 - 14 h 00

Informations légales

1. Organisateur L'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive (AFTCC) est une association régie par la loi de 1901.

2. Siège de l'AFTCC Le siège social de l'AFTCC est situé 27 rue de la SAUDA 75015 PARIS.

3. Propriété intellectuelle Les termes ou dénominations AFTCC ou Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive et leur traduction

ainsi que le logotype utilisé par l'AFTCC sont la propriété de l'AFTCC. Tous les textes, images et autres contenus publiés par l'AFTCC sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle. Toute demande d'utilisation aux fins de représentation ou reproduction, même partielle, doit être présentée par écrit à l'adresse du siège social et à l'attention du Président de l'Association.

4. Protections des données personnelles L'AFTCC collecte et enregistre des données personnelles uniquement à des fins spécifiques et limitées, notamment pour :

— Le paiement des droits d'inscription,
— La distribution et l'envoi de la documentation.
La personne dont les données sont conservées dispose du droit d'être informé du traitement de

ses données, ainsi que d'un droit d'accès, de modification, de rectification, et d'effacement de ses données. Toute correspondance relative à des données personnelles nominatives doit être adressée au Président de l'AFTCC à l'adresse du siège social.
5. Numéro de formateur L'AFTCC bénéficie du numéro de formateur : 117504 09975.

Conditions générales

1. Inscription Le nombre de places disponibles est limité. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur réception. Les conditions d'inscription pour chaque congrès sont décrites dans le bulletin d'inscription. L'inscription constitue un engagement ferme et définitif et ne peut être annulée que dans les conditions décrites à l'article «annulations». Les inscriptions peuvent être faites jusqu'au 30 novembre 2010 dans la limite des places disponibles. Le moment de l'inscription n'affecte pas les conditions d'annulation. A réception de l'inscription et du paiement, une facture est adressée. A l'issue du congrès, une attestation de présence lui est délivrée.

2. Paiement et réductions Les modalités d'inscription et les tarifs sont mentionnés pour chaque congrès dans le bulletin d'inscription correspondant. Le participant doit régler les droits d'inscription par chèque bancaire en même temps que le retour du bulletin d'inscription. Aucune participation ne sera possible sans paiement total des frais d'inscription au préalable. En cas d'inscription en ligne sur le site de l'AFTCC, le participant a également la possibilité de régler par carte bancaire dans les conditions prévues sur le site. Le paiement doit être effectué en euros. Pour les organismes soumis au Code des Marchés Publics, la facture sera communiquée après le colloque. A compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 60 jours. Les réductions applicables pour les différents congrès et participants sont indiquées dans

le formulaire d'inscription correspondant. Aucune réduction supplémentaire ne peut être accordée.

3. Prestations Les prestations et les tarifs des congrès sont décrits dans le bulletin d'inscription.

4. Frais de voyage et d'hébergement Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du participant. Pour certains congrès, l'AFTCC pourra faire bénéficier les participants de tarifs préférentiels auprès de certains hôteliers. Les conditions de bénéfice de ces tarifs préférentiels figurent sur le site web de l'AFTCC ou peuvent être communiqués au participant sur demande. Les participants doivent cependant s'adresser directement à un de ces hôtels pour toute réservation définitive, l'AFTCC n'assumant aucune responsabilité pour la réservation des chambres. En effet, il appartient au participant de faire le nécessaire pour assurer son hébergement dans les délais. L'absence d'hébergement d'un participant ne modifie pas les conditions d'annulation prévues dans l'article «annulations». L'AFTCC peut également, pour certains congrès, délivrer au participant qui en fera la demande un coupon de réduction Air France ou SNCF dans les conditions prévues au bulletin d'inscription.

5. Annulations L'AFTCC se réserve le droit d'annuler la manifestation jusqu'à deux semaines précédant la date de l'événement, en particulier si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans ce cas, les droits d'inscription reçus seront intégralement remboursés. L'AFTCC ne saurait

pendant être tenue pour responsable d'autres dommages liés à cette annulation. De plus, quelle que soit la date de l'événement, tout événement échappant au contrôle de l'AFTCC (grève totale ou partielle, guerre, embargo, inondation, accident, catastrophe naturelle ou économique...) de nature à empêcher, rendre économiquement non rentable ou retarder la tenue du congrès, sera considéré comme cas de force majeure sans qu'il soit nécessaire de préciser que cet événement présente un caractère imprévisible, irrésistible, insurmontable ou extérieur au sens des juridictions françaises. Le participant a le droit d'annuler sans frais son inscription dans les conditions suivantes : En cas de demande d'annulation reçue plus d'un mois avant le congrès, seuls les frais administratifs de l'ordre de 40 euros seront facturés. En cas de demande d'annulation reçue entre un mois et quinze jours avant la date du congrès, 50 % des droits d'inscription seront facturés. En cas de demande d'annulation reçue entre quinze jours et huit jours avant le congrès, 75 % des droits d'inscription seront facturés.

Si la demande d'annulation est reçue moins de huit jours avant le congrès, 100 % des droits d'inscription seront facturés. Le participant a toujours néanmoins la possibilité de se faire remplacer par un tiers à condition que le tarif prévu pour le participant soit le même que pour le remplaçant. Les délais sont comptés à partir de l'inscription et de l'acceptation des conditions générales, dès

lors que l'annulation est faite par écrit et que la manifestation n'a pas encore eu lieu.

6. Interventions La mention du nom des intervenants est simplement indicative et n'engage pas l'AFTCC vis-à-vis du participant. Si un intervenant annoncé renonce à participer, l'AFTCC s'efforcera de lui trouver un remplaçant de niveau équivalent. Plus généralement, il pourra être nécessaire pour des raisons échappant à la volonté de l'AFTCC de modifier le contenu des programmes, les intervenants et les horaires sans que la responsabilité de l'AFTCC puisse être recherchée. Les intervenants sont seuls responsables du contenu de leurs programmes et présentations respectifs. Les opinions exprimées lors des congrès sont de la seule responsabilité des intervenants et des participants. L'AFTCC ne pourra en aucun cas être responsable du contenu des interventions ou des opinions exprimées par les participants ainsi que du contenu des documents éventuellement distribués lors du congrès.

7. Autres dispositions La nullité de l'une des clauses des présentes conditions générales est sans effet sur la validité des autres clauses. L'AFTCC n'est pas responsable des informations erronées ou autres erreurs résultant de problèmes techniques ou autres événements hors de son contrôle. Les relations juridiques entre l'AFTCC et le participant sont régies par le droit français. Tout litige ou pourrai naître entre l'AFTCC et le participant est de la compétence des Tribunaux de Paris.

Journée pré-congrès

Ateliers pratiques de formation

Deux ateliers sur une journée

de 9 h 30 à 18 h 30

Niveau perfectionnement

Atelier 1 Supervision du thérapeute et Trouble Obsessionnel-Compulsif

Alain SAUTERAUD, Psychiatre (Bordeaux)

Soixante-dix pour cent des patients souffrant de TOC sont sensibles à la psychothérapie comportementale et cognitive du trouble obsessionnel-compulsif dont 10 à 20 % sont en rémission complète. Pourtant, une petite minorité de malades bénéficie de cette technique.

Quelles sont les principales difficultés dans la prise en charge comportementale et cognitive du trouble obsessionnel-compulsif de l'adulte ?

Elles résident habituellement dans :

- le diagnostic ou la hiérarchisation des diagnostics ;
- l'obtention d'une description compréhensible des obsessions et des rituels ;
- l'initialisation de l'exposition avec prévention de la réponse (EPR) ;

- la résolution d'obstacles techniques d'EPR liés à certains thèmes d'obsessions et/ou de rituels ;
- l'utilisation des techniques cognitives et leur place vis-à-vis de l'EPR ;
- l'observance du thérapeute ;
- l'utilisation usuelle des médicaments ou en cas de patient résistant.

Dès le début de la journée, les participants sont invités à présenter leurs patients vus au moins lors de 5 consultations. Des cas seront sélectionnés par l'intervenant comme représentatifs d'un niveau typique et habituel de difficulté. L'exposé du cas sera suivi d'une discussion et/ou d'un jeu de rôle.

Au fil de la journée, les difficultés abordées seront l'occasion d'exposés théoriques issus d'un poly-copie remis aux participants.

Niveau initiation

Atelier 2 Prise en charge du trouble de la personnalité borderline

Dominique PAGE, Dr en Psychologie (Prangins)

L'atelier a pour objectif de sensibiliser les participants à la prise en charge comportementale dialectique (TCD), développée par Marsha M. Linehan pour les patients souffrant d'un trouble de personnalité borderline (DSM-IV TR) ou émotionnellement labile (CIM-10). La TCD utilise prioritairement des stratégies cognitivo-comportementales qu'elle associe à des outils d'autres inspirations psychothérapeutiques.

Après un bref rappel des critères diagnostiques du trouble borderline, la conception biosociale de Linehan sera explicitée. Les différents cadres de

prise en charge en découlant feront l'objet d'une présentation spécifique : les groupes psycho-éducatifs, la psychothérapie individuelle, les entretiens téléphoniques, l'équipe de consultation et les traitements auxiliaires. Au fur et à mesure, des informations relatives aux particularités du traitement seront transmises allant de techniques spécifiques de prise en charge aux manières d'être en relation psychothérapeutique d'un thérapeute TCD. Les principaux résultats scientifiques susceptibles d'étayer cette prise en charge seront transmis aux participants.

Trois ateliers le matin

de 9 h 30 à 13 h 30

Niveau initiation

Atelier 3 Thérapies spécifiques de la peur de rougir en public (éreatophobie)

Corine LOBJOIE, Psychologue (Paris)
Stéphane ROY, Psychologue (Bourges)

L'éreatophobie constitue un sous-type de phobie sociale, avec certaines caractéristiques cliniques qui justifient de proposer des programmes thérapeutiques en partie spécifiques. Seront abordées au cours de cet atelier les composantes particulières des thérapies de groupe, même si des méthodes similaires peuvent être appliquées en individuel. Les principaux éléments de ces programmes sont :

- une approche de psychoéducation spécifique du fait de la représentation particulière que peuvent avoir les éreatophobes de leur pathologie (faible insight, représentation surtout physique, etc.) ;
- un travail important sur le contrôle attentionnel, visant à un décentrage de l'hyper-focalisation sur soi ;
- un abord cognitif spécifique des croyances autour du rougissement ;
- des tâches classiques d'exposition et d'affirmation de soi mais appliquées particulièrement à la problématique de l'éreatophobie.

Niveau initiation

Atelier 4 Actualités des prises en charge des proches de patients atteints de la maladie d'Alzheimer et de maladies fronto-temporales

Thierry HERGUETA, Psychologue (Paris)

La maladie d'Alzheimer et les syndromes apparentés touchent environ 850 000 personnes en France. La prise en charge des proches par des techniques cognitivo-comportementales est la méthode non médicamenteuse la plus efficace, tant pour les patients que pour les proches. Parmi ces techniques, la *psychoéducation* est la plus utilisée. Elle diminue les troubles psycho-comportementaux, la consommation de neuro-

leptiques, le nombre d'hospitalisations de répit chez les patients et augmente le délai par rapport à l'institutionnalisation. Par ailleurs, elle diminue le niveau d'anxiété chez les proches. La technique de *résolution de problèmes* utilisée chez les proches a montré un niveau supérieur d'efficacité, par rapport aux thérapies de soutien, sur l'agressivité des patients ayant un stade modéré à sévère de la maladie. Depuis 5 ans, l'équipe de Losada, à Madrid, a montré la supériorité d'une technique axée sur les *pensées dysfonctionnelles* comparée à la *résolution de problèmes*.

Cet atelier permettra aux participants d'avoir quelques notions théoriques récentes et, en particulier, la présentation du Questionnaire de Pensées Dysfonctionnelles dans sa version française. Dans un second temps, à l'aide de mises en situations, l'accent sera mis sur les aspects pratiques de la méthode.

Niveau initiation

Atelier 5 Addiction aux jeux vidéo et à l'Internet : prise en charge en TCC

Lucia ROMO, Dr en psychologie (Nanterre)

L'utilisation d'Internet et celle des jeux vidéo s'accompagnent actuellement de changements importants dans les habitudes de notre société.

Dans cet atelier, seront exposés les aspects cliniques de l'utilisation pathologique d'Internet et des jeux vidéo. Seront exposés ensuite les aspects positifs de ces pratiques considérées aujourd'hui comme des addictions comportementales ainsi que les motivations qui les sous-tendent.

Les addictions liées à Internet seront abordées (jeux d'argent en ligne, achats pathologiques sur Internet...), ainsi que le caractère addictif des jeux vidéo et notamment des MMORPG.

L'évaluation des problèmes liés à cette utilisation abusive ainsi que les programmes de prise en charge en TCC seront présentés à travers l'exposé de cas cliniques et des exercices de mise en situation.

Trois ateliers l'après-midi

de 14 h 30 à 18 h 30

Niveau perfectionnement

Atelier 6 L'affirmation de soi dans le couple

Frédéric FANGET, Psychiatre
(Lyon)

Au cours de la thérapie cognitivo-comportementale, les problèmes de couple sont fréquemment abordés par les patients.

Les méthodes d'affirmation de soi classiques, fort utiles, doivent être adaptées pour les problèmes de couple. C'est une affirmation de soi douce accompagnée par une restructuration cognitive et complétée par un travail sur les valeurs qui sera présentée. Ces trois aspects de la TCC sont importants pour obtenir des changements profonds et durables de la relation du couple.

Le 1 + 1 = 3 (où les 1 représentent chaque partenaire du couple, et le 3 le couple) est un modèle fort utile aux couples en difficulté pour les aider à construire un couple heureux et durable.

L'utilité de ce modèle pour les thérapeutes sera présentée à l'aide de nombreuses illustrations cliniques et de jeux de rôles dans cet atelier qui fera une large place à l'interactivité avec les participants.

Niveau perfectionnement

Atelier 7 La prise en charge TCC des idées délirantes

Radu TEODORESCU, Psychiatre
(Bucarest)

Ces vingt dernières années ont vu le développement des prises en charge novatrices des troubles psychotiques. Plusieurs études semblent suggérer une certaine efficacité des TCC dans la prévention du développement aussi bien que des rechutes dans la pathologie paranoïaque. Les résultats publiés sont encore controversés, cela est dû à des problèmes méthodologiques. Nous allons présenter un état de lieux. Les modèles actuels pour les symptômes positifs prennent en compte les facteurs cognitifs, émotionnels et

sociaux qui contribuent à leur apparition et à leur maintien. Nous allons présenter les modèles les plus répandus ainsi que la formulation de cas et des techniques particulières pour ce genre de cas. L'atelier demande de la part des participants une expérience préalable.

Niveau initiation

Atelier 8 Imagery Rescripting

en anglais Chris R. BREWIN, Pr de psychologie
(Londres)

The frequency, nature, and role of intrusive memories in depression and posttraumatic stress disorder (PTSD), as well as the scientific rationale behind imagery rescripting, will be presented, as well as how this treatment approach differs from the standard model of cognitive therapy for depression. Attendees will learn how to assess intrusive memories and determine whether patients are suitable for this type of treatment. The intervention will be outlined in a series of steps and illustrated with case examples of patients suffering from depression and posttraumatic stress disorder. There will be discussion of common problems and some strategies to overcome these.

Le déjeuner
n'est pas prévu
le jeudi

9 h 00 à 17 h 15

Ouverture du congrès*Frédéric CHAPELLE, Président de l'AFTCC Psychiatre (Toulouse)***CONFÉRENCES & DÉBATS**

Les conduites d'agression envers soi et autrui*Laurent BÈGUE, Pr de Psychologie (Grenoble)*

« L'araignée Gipsy monte à la gouttière » : du mouvement, de l'émotion et des TCC*Stéphane RUSINEK, Pr de Psychologie (Lille)*

Psychologie positive et TCC*Rebecca SHANKLAND, Dr en Psychologie (Grenoble)*

Bases cérébrales de l'empathie et de la communication émotionnelle*Julie GREZES, Dr en Neuropsychologie (Lyon)*

Débats : Prise en charge de groupe versus prise en charge individuelle*Nicolas DUCHESNE, Psychiatre (Montpellier),**Frédéric FANGET, Psychiatre (Lyon),**Pierluigi GRAZIANI, Dr en Psychologie (Aix-en-Provence),**Stéphany ORAIN-PÉLISSOLO, Psychologue (Paris)**Marc WILLARD, Psychiatre (Strasbourg),*

MINI-ATELIERS

Supervision Adultes*Nicolas DUCHESNE, Psychiatre (Montpellier),**Pierluigi GRAZIANI, Dr en Psychologie (Aix-en-Provence)*

Techniques de groupe*Nathalie GIRARD-DEPHANIX, Psychologue (Paris),**Damien FOUQUES, Psychologue (Paris)*

Troubles psychotiques*Yann HODÉ, Psychiatre (Rouffach)*

GROUPE D'INTÉRÊT ET D'ÉTUDE

Dépression*Christine MIRABEL-SARRON, Psychiatre (Paris),**Rollon POINSOT, Psychologue (Marseille),**Aurélia SCHNEIDER, Psychiatre (Paris),**Eryc SIOBUD-DOROCANT, Psychiatre (Paris)*

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES ET CLINIQUES

3 symposiums**1 séance poster***(Voir Appel à communication en page 8)*

DÉJEUNER ET 2 PAUSES CAFÉ

8 h 00 à 9 h 00

PETITS-DÉJEUNERS

TCC et psychopharmacologie : places et limites

Hervé MONTÈS, *Psychiatre (Orléans)*, Charles-Edouard RENGADE, *Psychiatre (Bron)*

Installation en libéral

Yasmine LIÉNARD, *Psychiatre (Paris)*, Rollon POINSOT, *Psychologue (Marseille)*

9 h 15 à 17 h 15

CONFÉRENCES

Recent insights into the nature of memory Disorder in posttraumatic stress disorder

Chris R. BREWIN, *Pr de Psychologie (Londres)*

Sexothérapie brève de l'éjaculation prématurée : un traitement rapide et efficace pour une problématique masculine courante

Pascal De SUTTER, *Pr de Psychologie (Louvain-la-Neuve)*

Maladie de Parkinson : au-delà des troubles moteurs

Kathy DUJARDIN, *Pr de Neurosciences (Lille)*

MINI-ATELIERS

Supervision Enfants

Stacey CALLAHAN, *Pr de Psychologie (Toulouse)*, Didier PLEUX, *Dr en Psychologie (Caen)*

Autisme chez l'adulte

Aurélie FRITSCH, *Psychologue (Colmar)*, Ayman MURAD, *Psychiatre (Colmar)*

Présentation du programme pour enfants : « Cognitive Behavioural computer game Treasure Hunt »

Veronika BREZINKA, *Dr en Psychologie (Zurich)*

ATELIER RECHERCHE

Méthode des cas uniques

Jean-Michel PETOT, *Pr de Psychologie (Nanterre)*

GROUPE D'INTÉRÊT ET D'ÉTUDE

Affirmation de soi

Nicolas DUCHESNE, *Psychiatre (Montpellier)*, Frédéric FANGET, *Psychiatre (Lyon)*

RÉTROSPECTIVES TCC 2010

Benoît MONIÉ, *Psychologue (Toulouse)*

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES ET CLINIQUES

3 symposiums

1 séance poster

(Voir Appel à communication en page 8)

DÉJEUNER ET 2 PAUSES CAFÉ

APPEL A COMMUNICATIONS

Les communications proposées auront trait aux avancées scientifiques et/ou cliniques des TCC s'appliquant aux enfants, adolescents, adultes et personnes âgées, pour des prises en charge individuelles ou de groupes.

L'ensemble des troubles psychiatriques ainsi que divers problèmes peuvent être considérés (addictions, anxiété, ESPT, phobies, problèmes sexuels, psychoses, stress, suicides, troubles des conduites alimentaires, troubles de l'humeur, troubles obsessionnels compulsifs, troubles de la personnalité...), comme diverses techniques peuvent être abordées (coping, évaluation, motivation, neurosciences, approche familiale, affirmation de soi, relaxation, exposition...), quel que soit le champ d'application.

En symposium

La communication doit s'inscrire dans l'un des thèmes généraux des TCC. Les communications seront d'une durée maximale de 15 minutes (plus 5 minutes de débat avec le public). La rétroprojection utilisée sera de bonne visibilité (texte court et caractères de taille suffisante). Il y aura possibilité de faire une projection informatique à condition soit d'apporter une clé USB, soit d'enregistrer le texte de la communication sur CD-Rom. La Maison de la Chimie met à notre disposition un ordinateur PC.

En séance posters

La communication peut se faire sur tout thème relatif aux thérapies comportementales et cognitives. Les dimensions maximales d'affichage sont de 1,50 m (hauteur) par 1 m (largeur). Un prix récompensant le meilleur poster sera attribué à l'issue des Journées.

Faites votre proposition de communication directement en ligne sur www.aftcc.org dans la rubrique « Congrès national »
jusqu'au 13 septembre 2010 inclus.

La communication en symposium ou sous forme de poster nécessite l'inscription aux Journées Scientifiques.

PROPOSITIONS DE SYMPOSIUMS

Il est possible de proposer des symposiums « clés en mains ».

Pour cela, l'organisateur du symposium contactera directement, par mail, le responsable scientifique, Stéphane RUSINEK, stephane.rusinek@univ-lille3.fr **jusqu'au 14 juin 2010 inclus.**

Chaque symposium proposé sera constitué de 4 à 5 communications.

Une exposition technique se tiendra les 10 et 11 décembre 2010

Elle accueillera les associations de patients, les laboratoires pharmaceutiques, la librairie spécialisée ainsi que le secrétariat de l'AFTCC.